

# La maison pour 15 euros par jour



La maison pour 15 euros par jour vous permet de devenir propriétaire, pour un montant proche d'un loyer, d'un logement de qualité. Grâce à la charte, les professionnels s'engagent.

## La maison pour 15 euros par jour

Pour l'achat d'une maison avec un PASS-FONCIER®, les remboursements s'élèvent à 15 € par jour pour un ménage de 4 personnes dont les revenus sont d'environ 2 000 € par mois. Ce montant varie en fonction de la taille de votre famille, de vos revenus, du prix de votre maison et de votre apport personnel.

## Une exigence de qualité grâce à la charte « ma maison pour 15 euros par jour »

Les signataires de la charte « ma maison pour 15 euros par jour » se sont engagés à construire :

- la maison de votre choix, sur le terrain de votre choix.
- une maison d'au moins 85 m<sup>2</sup>. Son terrain est nivelé, viabilisé et raccordé aux réseaux.
- une maison qui répond à des normes de confort, de qualité et de performances environnementales (énergie et consommation d'eau). Sa consommation en énergie est de 10% inférieure aux normes en vigueur.
- une maison pré-équipée pour l'internet à très haut débit.



## Pour en savoir plus

[www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr) // [www.maison-15euros.info](http://www.maison-15euros.info) // [www.uesl.fr](http://www.uesl.fr) // Allo Service Public 39 39 (coût d'un appel local)

## À qui s'adresser ?

À un des nombreux partenaires participant à l'opération :

- > à votre commune, intercommunalité, département ou région
- > à un aménageur, constructeur, promoteur ou une banque partenaire
- > à un collecteur du « 1% logement »
- > à votre notaire
- > à votre ADIL (coordonnées disponibles sur [www.anil.org](http://www.anil.org)).

